



LA LETTRE HEBDO

Au centre aquatique Bernard Albin, c'est une "famille modèle" qui distille désormais les conseils d'hygiène

Premier de cordée

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Ce mardi 20 février, Ardenne Métropole va devenir la toute première collectivité de la région Grand Est à s'engager avec ladite région autour d'un pacte "Offensive croissance emploi". Ce document qui portera la signature des deux présidents, Jean Rottner pour Grand Est et Boris Raignon pour Ardenne Métropole, fixe plusieurs objectifs prioritaires que les deux collectivités vont s'efforcer d'atteindre : l'aide à la création et à la croissance des entreprises, le développement de l'économie tertiaire, le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (avec le but de doubler d'ici 2025 le nombre d'étudiants sur le territoire communautaire), le renfort de l'attractivité résidentielle ou encore l'accent mis sur le numérique.

Signalétique

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Les dinosaures débonnaires qui peuplaient les murs du centre aquatique Bernard Albin, à Charleville-Mézières, vont pouvoir regagner leur Jurassic park, l'âme en paix et avec la satisfaction d'avoir contribué à redonner à cet établissement ses lettres de noblesse. Pour prendre leur relais, ce sont des silhouettes humaines qui distillent aujourd'hui les conseils d'hygiène aux nageurs petits et grands. Du désormais classique "Je retire mes chaussures avant la ligne rouge" jusqu'à la liste de vérification que doit impérativement respecter tout baigneur avant de faire trempette (je prends une douche, je vais aux toilettes, je me mouche, je me démaquille...), toutes les consignes sont présentées de manière ludique, mais sans aucune ambiguïté.

Top départ

guy.pratlong@ardenne-metropole.fr

Cette fois, c'est la bonne ! Réunis en conseil communautaire mardi soir à Vivier-au-Court, les élus d'Ardenne Métropole ont adopté la tarification qui va s'appliquer aux automobilistes désireux de recharger leur véhicule électrique grâce à l'une des 149 bornes déployées sur nos 61 communes. Concrètement, l'utilisation d'une borne d'une puissance de 7 kva (kilovoltampère) sera facturée 1 euro de l'heure, 2 euros pour une borne de 22 kva, qui permet une recharge plus rapide. Chaque heure commencée sera due, mais en attendant que toutes les bornes soient opérationnelles, ce qui sera le cas le 28 février, nos élus ont décidé d'offrir une période de gratuité. Rappelons que dans un second temps, une trentaine de véhicules électriques seront proposés en autopartage.

Ça tourne

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

Ardenne Métropole s'associe à une opération montée par le service d'action culturelle de l'Urca (Université de Reims Champagne-Ardenne), le festival Turbo Film, qui vise à promouvoir la réalisation de courts-métrages et à découvrir les futurs talents de la jeune création cinématographique. Les participants (étudiants, lycéens ou apprentis) seront invités à réaliser un film de moins de 5 minutes en 24 heures, les 17 et 18 février. Afin de corser l'exercice et de s'assurer du respect de la limite de temps, des contraintes de réalisation seront dévoilées 15 minutes avant le début des 24 heures... Un jury décernera plusieurs prix (meilleur film, meilleure actrice, meilleur acteur, meilleur scénario...). Inscriptions [ici](#).